

Orléans, le 9 Juin 2020

Monsieur le Président,

Depuis le début de cette crise sanitaire sans précédent, vous avez su être un interlocuteur présent et attentif, pour preuve notre dernier point du 14 mai en présence des organisations syndicales et professionnelles du secteur du spectacle vivant, enregistré et des arts plastiques. Nous tenions à vous en remercier.

Les échanges réguliers avec vous et vos services, les mesures annoncées et vos courriers au Ministre de la Culture et aux élus locaux ont montré votre détermination à être « hyper réactif » et « hyper solidaire ». Autant d'actes qui nous confortent dans l'idée de travailler à vos côtés dans la relance du monde culturel. Votre vision à trois ans de la crise, comme vous la formulez dans le courrier au Ministre, a cette hauteur de vue rare sur laquelle nous devons nous appuyer.

Elle ouvre selon nous sur une ambition de préservation de notre secteur culturel qui nous conduit à vous inciter à suspendre le dispositif habituel de la proratisation des subventions durant un moratoire de 3 ans et à généraliser pendant cette période, le principe d'une subvention forfaitaire, alors que les ressources propres des lieux, festivals, ensembles et compagnies sont fortement mises à mal.

Vous nous avez déjà annoncé la sanctuarisation du budget culture pour 2021, une annonce d'un moratoire serait un acte politique fort ouvrant la voie de l'exemplarité à l'ensemble des élus de notre territoire et au-delà. Cet acte participerait à la survie de nombreuses structures culturelles et à une relance de notre secteur tout en nous sécurisant sur une partie de nos financements.

Nous pourrions ainsi nous engager dans une dynamique :

- de reprise d'activité pour les artistes et créateurs,
- de circulation des œuvres et spectacles à travers la diffusion pour les compagnies et ensembles et à travers la reprise d'achats de spectacles pour les lieux et festivals,
- de soutien de l'emploi à travers l'embauche d'intermittents (artistes et techniciens).

Dans le cas contraire, l'incertitude financière et les obligations de préserver les équipements n'auraient que des effets de repli sur soi pour les lieux et festivals, ce qui serait dommageable, voire désastreux à court ou moyen terme, pour tous les artistes, ensembles et compagnies qui font la vitalité du territoire.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour PROFEDIM, Charlotte Bartissol et Julie Rangdé

Pour SYNDEAC, François Chaudier

Pour SYNAVI, Matthieu Roger

Pour SMA, Fred Robbe

Pour SNSP, Jérôme Costeplane